



COMMUNE DE SEVERAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 JUILLET 2020 – 20h00

PRESENTS : ALBERT K. BOUGOIN F. BRUNET H. CHAUSSÉ Y. DUVAL M. LADURELLE F. LANIO A. LE CALONNEC G. LE CHEVILLER D. LECOMTE S. LOUESDON M. MEHDAOUI N. PECOT D. ROUX G. SEILER A. TRANCHANT E. TREGRET N.

ABSENTS EXCUSES : CAMBRE G. (procuration PECOT.D), PEROUZE R. (procuration LE CHEVILLER D.)

PRESIDENT DE SEANCE : PECOT. D

SECRETAIRE DE SEANCE : LANIO A.

DATE DE CONVOCATION : le 02 juillet 2020

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *L'ordre du jour est adopté à l'unanimité*

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2020

- *Adopté à l'unanimité*

3. DESIGNATION DES PERSONNES PROPOSEES POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

La Commission Communale des Impôts Directs a pour mandat principal de donner chaque année son avis sur les modifications ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale et la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. Le conseil municipal a la charge de proposer une liste de contribuables susceptibles d'être désignés par le Directeur départemental/régional des finances publiques comme commissaire à la Commission Communale des Impôts Directs.

- *Sont désignés à l'unanimité les membres suivants :*
Annie LANIO, Didier LE CHEVILLER, Franck LADURELLE, Emilie TRANCHANT, Loïc ROUX, Sébastien HAZO, Gwenaëlle LE CALONNEC, Myriam LOUESDON, Karine ALBERT, Nicolas TREGRET, Yoann CHAUSSE, Hervé BRUNET.

4. DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX A L'OFFICE DU TOURISME

Considérant leurs délégations, monsieur le Maire propose de désigner en titulaire Madame Régine Pérouze et en suppléant monsieur Didier LE CHEVILLER comme délégués à l'Office du Tourisme.

- *Adoptée à l'unanimité*

5. DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

La Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) se réunit lors d'un transfert de compétence pour évaluer le transfert de charges entre les communes et la communauté de communes. Considérant leurs délégations, monsieur le Maire propose de désigner Madame Emilie TRANCHANT et monsieur Didier PECOT pour siéger à la CLECT.

- *Adoptée à l'unanimité*

6. DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SYDELA

Le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) organise le service public de distribution d'électricité pour le compte des 180 communes qui lui ont délégué cette compétence. Pour cela, il confie l'exploitation du réseau au concessionnaire Enedis, filiale d'EDF. Monsieur le Maire propose de désigner auprès du SYDELA les représentants suivants :

- Titulaire : Didier LE CHEVILLER,
- Suppléant : Yoann CHAUSSE.

- *Adoptée à l'unanimité*

7 DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE P.A.C.T.E.S.

Permanence Action Cantonale Entretien Service (P.A.C.T.E.S.) est une association qui a pour principales missions d'accompagner et de proposer des heures de travail à des demandeurs d'emploi en les mettant, à titre onéreux, à

disposition d'un client pour une durée d'une heure, d'une journée, d'une semaine ou plus avec pour objectifs de permettre, à terme, un retour vers l'emploi ou une formation qualifiante.

Monsieur le Maire propose de désigner auprès de P.A.C.T.E.S. les représentants suivants :

- Titulaire : Monsieur Didier LE CHEVILLER,
- Suppléante : Madame Myriam LOUESDON.

➤ *Adoptée à l'unanimité*

8.DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Suite à l'installation du conseil communautaire des commissions ont été créées. Monsieur le Maire précise que chaque commune doit désigner un titulaire et un suppléant pour siéger aux commissions. Selon le fonctionnement de chaque commission le titulaire et le suppléant pourraient siéger conjointement. Monsieur le Maire présente les différentes commissions.

➤ Après délibération, les représentants suivants sont élus à l'unanimité :

Habitat

Logement social et actions en faveur du logement des personnes dépendantes ou défavorisées ; SCOT ; P.L.H, O.P.A.H, O. R.A.H ; Politique locale du commerce ; Opération de Revitalisation Territoriale

- Titulaire : Annie LANIO
- Suppléante : Karine ALBERT

Développement Economique-Tourisme-Agriculture

Actions de développement économique, suivi des zones d'activités, immobilier d'entreprises, soutien aux activités artisanales ; promotion touristique ; opérations en lien avec le monde agricole

- Titulaire : Emilie TRANCHANT
- Suppléante : Régine PEROUZE

Emploi

Actions en faveur de l'aide à l'emploi et des services aux demandeurs d'emploi, mise en place des Maisons de Services Publics

- Titulaire : Nathalie MEHDAOUI
- Suppléante : Myriam DUVAL

GEMAPI-biodiversité

Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques inondations ; protection et mise en valeur de l'environnement, lutte contre les pollutions, restauration du bocage.

- Titulaire : Didier LE CHEVILLER,
- Suppléant : Yoann CHAUSSE

Assainissement collectif et non collectif

- Titulaire : Franck LADURELLE,
- Suppléant : Hervé BRUNET

Déchets ménagers

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés, valorisation des déchets, sensibilisation auprès des usagers

- Titulaire : Didier PECOT (Président de la commission)
- Suppléant : Gwenaël ROUX

Mobilités-développement durable-mutualisation

Etude et organisation des transports publics de personnes, mobilités douces ; Plan Climat Air Energie Territorial ; mutualisation et services communs

- Titulaire Emilie TRANCHANT
- Suppléant Didier LE CHEVILLER

- * Madame LANIO demande si le transport scolaire sera également intégré à cette commission. Monsieur le Maire lui répond que la compétence étant gérée par le Conseil Régional, le transport scolaire ne sera pas directement géré par la commission.

Finances-communication-sécurité

Optimisation des finances locales ; communication interne et externe ; sécurité publique, relation avec les gendarmeries ; aire des gens du voyage

- Titulaire : Didier PECOT
- Suppléante : Emilie TRANCHANT

Petite enfance-jeunesse-piscines-bien être

Multi-accueils et relais assistants maternelles ; actions jeunesse ; équipements sportifs dont gymnases des collèges, piscines, anneau sportif, mini-golf et animations sportives ; actions en faveur du bien-être

- Titulaire : Nathalie MEHDAOUI
- Suppléante : Gwenaëlle LE CALONNEC

Culture-bibliothèques-musique

Développement culturel du territoire en lien avec le Projet culturel de territoire ; réseau des bibliothèques-médiathèque ; développement des actions en faveur de la musique à travers l'Ecole de Musique Intercommunale et ses partenaires

- Titulaire : Régine PEROUZE,
- Suppléante : Annie LANIO

- ★ Madame Bougoin demande ce qu'il en ait de l'office intercommunal des sports. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour, nous n'avons pas eu de demande pour nommer représentants.

9.ADHESION A L'ASSOCIATION ENERGIE CITOYENNE EN PAYS DE VILAINE

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune à l'association Energie citoyenne en Pays de Vilaine (EPV) en lien avec l'éolienne située sur la commune de Sévérac. A ce titre, une adhésion de 25 € sera versée pour l'année 2020.

- Adoptée à l'unanimité
- ★ Monsieur le Maire propose de prendre le temps de faire un retour concernant le parc éolien lors d'une prochaine réunion de travail. Le 5 septembre aura lieu l'inauguration du sentier d'interprétation du parc éolien Sévérac-Guenrouët.

10.DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL

Pour permettre l'achat d'un nouveau lave-vaisselle et de panneaux routiers supplémentaires une modification aux comptes suivants du budget principal est proposée par Monsieur le Maire :

21538.01 matériel et outillage de voirie : + 1 000 €

2184.064 matériel et mobilier : + 7 000 €

2313.053 construction : - 8 000 €

- Adoptée à l'unanimité

10.DEVIS

Les crédits étant disponibles, les devis suivants sont présentés :

Fournisseur	Objet	Montant TTC
BIARD	Laveuse restauration scolaire	6 986,40 €
LACROIX	Panneaux de signalisation	2 658,84 €
Sarl HERVY	Doublage coupe-feu salle polyvalente	3 455,84€

- Adoptés à l'unanimité.

11.INDEMNITES AU COMPTABLE PAYEUR

Le comptable du trésor en charge des fonctions de Receveur pour la commune de Sévérac sollicite une indemnité de conseil pour l'année 2019 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours. Monsieur le Maire propose de reconduire le taux de 50 % soit 260.51 € pour l'année 2019.

- Adoptée avec 17 voix pour et 2 abstentions.

12.QUESTIONS DIVERSES

- Prochaine réunion de travail du conseil municipal concernant le PLU le lundi 31 août 2020